**MINISTERE DES TRANSPORTS ET DES INFRASTRUCTURES**

--------------------

**SECRETARIAT GENERAL**

--------------------

**SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D’INTERET**

--------------------

**SERVICES DE CONSULTANTS POUR LES ETUDES D’AVANT-PROJET SOMMAIRE (APS) ET D’AVANT-PROJET DETAILLE (APD) AVEC PRODUCTION DU DOSSIER D’APPEL D’OFFRES (DAO) DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET DE BITUMAGE DE :**

* **LA ROUTE DU SAVOIR (VOIE RELIANT LA ROUTE DE L’AEROPORT INTERNATIONAL ‘’MODIBO KEÏTA’’ A LA CITE UNIVERSITAIRE DE KABALA) ;**
* **LA ROUTE KABALA – BANCO – TOURELA – SANANKOROBA (RN 7) ;**

**EN REPUBLIQUE DU MALI.**

1. Le Ministère des Transports et des Infrastructures a bénéficié d’une inscription sur le Budget Spécial d’Investissement, au titre de l’exercice 2022 pour réaliser le **«Projet de construction et de bitumage de la route du savoir et la route Kabala-Banco-Touréla-Sanankoroba»,** et a l’intention d’utiliser une partie du montant de cette inscription budgétaire pour effectuer les paiements au titre des Services de Consultant cités ci-après « **Etudes d’Avant-Projet Sommaire (APS) et d’Avant-Projet Détaillé (APD) avec production du Dossier d’Appel d’Offre (DAO) des travaux de construction et de bitumage de :**

* **la route du savoir (voie reliant la route de l’aéroport international ‘’Modibo KEÏTA’’ à la cité Universitaire de Kabala) longue d’environ 15 km ;**
* **la route Kabala – Banco – Touréla – Sanankoroba (RN 7) longue d’environ 40 km. » en lot unique.**

1. La Direction des Finances et du Matériel du Ministère des Transports et des Infrastructures lance une sollicitation de manifestations d’intérêt auprès des Bureaux d’études, conformément aux principes directeurs régissant la sélection de consultants en vue d’établir une (01) liste restreinte des sociétés à consulter pour l’exécution du contrat susmentionné.
2. Les bureaux d’études intéressés sont invités à présenter leur candidature. Les bureaux d’études éligibles doivent produire les informations sur leur capacité et leur expérience démontrant qu’ils sont qualifiés pour les prestations prévues. Ils fourniront à cet effet, la documentation indiquant leurs qualifications (références professionnelles, expériences dans des missions comparables, disponibilité du personnel qualifié, etc.).

Les expériences à comptabiliser sont :

|  |  |
| --- | --- |
| **Expériences Similaires** | **Année** |
| **Etudes d’Avant-Projet Sommaire (APS) et d’Avant-Projet Détaillé (APD) avec production du Dossier d’Appel d’Offre (DAO) des travaux de construction et de bitumage d’une route avec revêtement en Béton Bitumineux de longueur au moins égale 30 km ou des travaux de voiries urbaines de longueur au moins égale à 10 km en 2x2 voies.** | 2011-2020 |

**NB : les expériences doivent être justifiées par les attestations de bonne fin d’exécution ou équivalent.**

1. L’Administration se réserve le droit de vérifier l’authenticité des informations fournies.
2. Les consultants peuvent s’associer pour renforcer leurs compétences respectives.
3. Six (06) consultants seront sélectionnés en accord avec les dispositions du Décret n°2015-0604/P-RM du 25 septembre 2015, modifié, portant code des marchés publics et des délégations de service public.
4. La procédure de consultation utilisée est celle de la Sélection Basée sur la Qualité Technique et le Coût en application du Décret n°2015-0604/P-RM du 25 septembre 2015, modifié, portant code des marchés publics et des délégations de service public.
5. Les manifestations d’intérêt doivent porter expressément la mention **« Manifestation d’intérêt pour Etudes d’Avant-Projet Sommaire (APS) et d’Avant-Projet Détaillé (APD) avec production du Dossier d’Appel d’Offre (DAO) des travaux de construction et de bitumage de :**

* **la route du savoir (voie reliant la route de l’aéroport international ‘’Modibo KEÏTA’’ à la cité Universitaire de Kabala) longue d’environ 15 km ;**
* **la route Kabala – Banco – Touréla – Sanankoroba (RN 7) longue d’environ 40 km en lot unique »**.Il est à noter que l’intérêt manifesté par un bureau d’études n’implique aucune obligation de la part de l’Administration de les inclure sur la liste restreinte.

1. Les bureaux d’études intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires à l’adresse mentionnée ci-dessous aux heures locales (TU) et jours d’ouverture des bureaux : **Direction Générale des Routes, Avenue de la Liberté, face Grand Hôtel, BP 1758, Tél. : (223) 20 22 29 02/ 20 23 60 88 Fax : (+223) 20 23 60 92, Bamako/République du Mali.**
2. Les manifestations d’intérêt doivent être déposées ou adressées, à l’adresse mentionnée ci-dessous au plus tardle **16 septembre 2021 à 15 h00 TU** : **Direction des Finances et du Matériel du Ministère des Transports et des Infrastructures, Dar Salam, Avenue de la Liberté, face Grand Hôtel, BP. 78, Tél. : (223) 20 22 23 81/20 23 14 50, Fax : (+223) 20 23 90 60- Bamako/République du Mali ou par courrier électronique aux adresses suivantes :** [**abdoulayedaou@yahoo.fr/**](mailto:abdoulayedaou@yahoo.fr/)[**sounfsy@gmail.com/**](mailto:sounfsy@gmail.com/)[**gourdo2g@hotmail.com**](mailto:gourdo2g@hotmail.com)et l’ouverture des offres est prévue pour le **17 septembre 2021 à 10 h 30 min.**